Glocal Ethiopia
Échelles et repositionnements des pouvoirs

Introduction

Sabine Planel et Marie Bridonneau

Nos remerciements à René Lefort pour sa relecture pertinente et pour ses commentaires éclairés repris dans ce texte.

1 Jamais véritablement fermée au monde mais soucieuse de contrôler son ouverture à l'international, l'Éthiopie se convertit aujourd'hui à l'extraversion et engage une profonde refonte politique, économique et sociale. Sous la pression du global, les échelons inférieurs se transforment. Afin de répondre à la volonté du gouvernement fédéral, les échelles infranationales tentent de capter au mieux des opportunités de développement longtemps attendues. L'Éthiopie se glocalise, le local entre en contact direct avec le global, parfois sous injonction de l'État fédéral.

2 Comme partout, mais plus encore au sein de la complexe architecture ethno-fédérale éthiopienne (Turton, 2006 ; Vaughan, 2003), les jeux d'échelles sont des jeux de pouvoirs. Ceux de la glocalisation sont récents et potentiellement refondateurs du fait politique par un possible effacement de l'échelon national. Ce dossier cherche à renseigner les jeux d'échelles et à les analyser afin de comprendre leurs possibles répercussions sur la transformation des sociétés éthiopiennes, l'essor de l'économie nationale et surtout l'inflexion des pratiques politiques. Ancré dans des analyses locales nourries par une fine compréhension des jeux d'acteurs, il cherche à observer l'articulation au monde par le bas. L'objectif est donc double : il s'agit à la fois de décrire l'émergence d'une Éthiopie nouvelle, qui se transforme entre autres par la structuration de son interface avec le monde, laquelle est souvent localisée. Il s'agit également de saisir la qualité des repositionnements scalaires et d'une nouvelle répartition des pouvoirs au sein de l'espace éthiopien qui engagent profondément et durablement le devenir du pays, et ce quel que soit l'avenir de ses relations au monde. Autrement dit, il ne s'agit pas de dépeindre dans

tous ses détails les transformations socio-spatiales de l'Éthiopie contemporaine mais d'en proposer une lecture scalaire permettant sa mise en cohérence.

3 Les enjeux d'une telle lecture sont pluriels. Ce dossier permet avant tout d'associer l'analyse du pouvoir à celle des transformations spatiales, et d'ainsi restituer au jeu politique toute sa matérialité, son historicité. Il permet également de poser la question du rôle de l'État, aujourd'hui au cœur des débats sur le développement éthiopien ; de comprendre en quoi elle s'inscrit dans une transition idéologique majeure pour l'Éthiopie, caractérisée par l'abandon de l'égalitarisme territorial et social au profit d'actions publiques plus différenciées. Enfin, il engage à lire la réalité éthiopienne au prisme d'un processus de structuration scalaire très commun (celui de la globalisation) et appelle les contributions à se détacher du paradigme de l'exception culturelle, très prégnant dans les études éthiopiennes (Tronvoll, Vaughan, 2003).

Les bienfaits du marché au service de l'Éthiopie

4 Dès 1991, le nouveau régime annonce une libéralisation politique et économique (Hagmann, Abbink, 2011 ; Lefort, 2012 ; De Waal, 2013). Mais celle-ci a tardé à se réaliser, en dépit d'une réorientation progressive et sectorielle de l'interventionnisme public, comme l'incarnent l'abandon puis la réintroduction des politiques de contrôle des prix (Vaughan, Gebremichael, 2011). Ce n'est qu'à partir du début des années 2000 que les effets du changement de régime commencent à se faire sentir. Les raisons de ce changement sont plurielles. La libéralisation est l'œuvre d'une vision politique novatrice, originale et capable de répondre aux attentes du marché, le projet de l'ancien Premier ministre Meles Zenawi, *« a truly original thinker »* (De Waal, 2013). Elle est également l'effet d'un nouveau rapport de force au sein du cabinet politique aux commandes du gouvernement éthiopien (Lefort, 2013) et de l'échec des politiques de développement précédemment conduites révélé lors de la grande crise alimentaire de 2000/2002 ou de la déroute électorale du parti au pouvoir en 2005. Quoi qu'il en soit, le « *structural change* » pensé par Meles Zenawi (2012) et annoncé à grand renfort de communication (Gascon, 2008 ; Bach, 2011) constitue un levier important du régime en place et participe de son maintien à la tête du pays.

5 L'articulation de l'Éthiopie à l'économie de marché n'est véritablement tangible que depuis la fin des années 2000. Jusque-là, le modèle de développement était autocentré et endogène. L'ouverture à l'économie de marché a été relativement rapide et s'est accélérée après la défaite électorale de 2005, elle s'est alors associée à une volonté de reprise en main du politique et plus spécifiquement du Parti. Elle a abouti en 2009 à une réforme de l'appareil d'État, le *Business Process Reengineering* (Kassahun, 2012) et en 2010 au lancement d'un nouveau plan de développement, le *Growth and Transformation Plan* (2010/2011-2014/2015). Il suppose que l'État guide et participe massivement à la construction d'infrastructures[1], mais également à l'éducation ou à la santé afin de favoriser la croissance et réduire la pauvreté (FDRE, 2010). S'il affirme le primat de la tutelle publique en matière de croissance économique, il promeut aussi une articulation au marché, absente des précédentes politiques de développement (dites *pro-poor policies*) davantage focalisées sur la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire et les politiques de protections sociales[2] (Dessalegn Rahmato *et al.*, 2013). L'autosuffisance alimentaire alors envisagée d'un point de vue individuel était fondée sur la capacité propre de chaque exploitant, elle est dorénavant envisagée au niveau national et repose

sur les capacités des meilleurs exploitants, dits *Model Farmers* (Lefort, 2012). Le *Growth and Transformation Plan* a deux objectifs majeurs : favoriser les conditions d'une croissance durable de l'ensemble des secteurs économiques afin de propulser l'Éthiopie au sein des pays émergents à l'horizon 2025, et assurer la transition d'une économie fondée sur le secteur agricole (*small scale farming*)[3] vers une croissance permise par les effets d'entraînement des secteurs industriels et de services (Meheret Ayenew, 2014).

6 Progressivement, bonne gouvernance, lutte contre la corruption, lutte contre les *« rent seekers »*, mais aussi métropolisation et redéveloppement urbain deviennent les maîtres mots de l'économie éthiopienne et révolutionnent une grammaire développementale forgée dans les théories marxistes-léninistes (FDRE, 2010 ; Meles Zenawi, 2012). Ce renouveau n'a pas consisté en une « thérapie de choc », il a été séquencé, régionalisé et sectorialisé. La libéralisation s'est principalement traduite par une refondation des politiques publiques. L'État a conservé un rôle déterminant dans la planification, dans la structuration du tissu économique encore largement organisé autour des entreprises publiques ou parapubliques (Vaughan, Gebremichael, 2011), et surtout dans le financement de son économie. L'Éthiopie se situe au troisième rang mondial pour la proportion de l'investissement public par rapport au PIB, l'investissement privé étant très faible. La libéralisation s'est ainsi accompagnée de la création d'un système bancaire moderne, censé encourager l'investissement privé, notamment en facilitant l'emprunt. Notons qu'en dépit de la croissance rapide du poids des banques privées, celui des banques commerciales d'État reste prééminent (Admassu Bezabeh et Asayehgn Desta, 2014). L'institutionnalisation du micro-crédit s'est également rapidement développée, là encore sous contrôle public, via des structures régionales telles qu'ACSI (*Amhara Credit and Saving Institution*), qui comptait en 2009 plus d'1,4 millions de clients dans l'État-région amhara (Siyoum *et al*., 2012).

7 Ces réformes économiques supposent que l'Éthiopie entre pleinement dans une économie globalisée et soit capable d'attirer les investisseurs étrangers, tout en conservant le soutien des bailleurs (World Bank, 2013). Le recours aux investissements étrangers, jusque-là très mesuré et limité à certains secteurs bien spécifiques (horticulture notamment), se voit généralisé par la libéralisation, et par exemple par la création *ex nihilo* de la filière sucrière. Les Éthiopiens de la diaspora bénéficient de conditions d'investissement privilégiées (Chacko, Gebre, 2012) ; les procédures d'appel d'offres à destination de maîtres d'œuvre étrangers (principalement chinois et indiens dans le secteur agricole) se multiplient ; l'articulation de l'Éthiopie au monde s'améliore, Addis Abeba se constituant comme hub régional aérien. Cette volonté s'inscrit aussi dans la transformation des espaces urbains centraux et l'érection rapide de quartiers d'affaires, tout particulièrement dans la capitale qui donne à voir ses ambitions d'insertion métropolitaine, son rôle de vitrine et la place nouvelle faite aux investisseurs privés (Bosredon *et al*., 2012 ; Pedrazzini *et al*., 2014)

8 Les fruits de cette réorientation économique se font sentir. En 2011/2012, le revenu par habitant atteindrait 513 USD et aurait significativement augmenté depuis l'instauration du GTP. Selon le gouvernement, la croissance aurait progressé de plus de 10 % par an pendant les deux premières années de mise en œuvre du GTP, chiffres alors repris par les bailleurs de fond internationaux (World Bank, 2013) qui depuis ont revu leurs estimations à la baisse, autour de 6 %. En 2010, Meles Zenawi annonçait publiquement un taux de croissance à 12,5 %. Divers indicateurs émis par des agences nationales mesurent ainsi un véritable essor économique du pays. Le pourcentage de personnes vivant en dessous du

seuil de pauvreté serait ainsi passé de 38,7 % en 2003/2004, à 29,6 % en 2010/2011 et le pourcentage de l'épargne nationale dans le PIB (GDP) aurait progressé de 5,2 % en 2009/2010 à 1,8 % en seulement un an ! Meheret Ayenew (2014) s'interroge toutefois sur la paternité du GTP dans cette amélioration économique et souligne les failles de l'économie éthiopienne. Relevons, entre autres, les problèmes de balance des paiements déficitaires principalement dus à la faiblesse structurelle des exportations, en dépit d'une nette amélioration[4] ; le manque de recouvrement de l'impôt et une forte inflation (34,3 % en 2011/2012) ne permettant guère à l'ensemble des Éthiopiens de bénéficier des fruits de cette croissance.

9 De même, les effets sur l'emploi ne semblent aujourd'hui pas au rendez-vous et la transition d'une main-d'œuvre agricole vers un salariat urbain reste pour l'instant cantonnée à de petits secteurs d'activités, particulièrement aux fermes floricoles (Yukichi Mano *et al.*, 2011), ou de manière encore plus marginale aux espaces touristiques (Bridonneau, 2014a). L'employabilité des jeunes en général et des jeunes diplômés en particulier pose problème (Broussard *et al.*, 2014). 2 à 2,5 millions de jeunes Éthiopiens arrivent chaque année sur le marché de l'emploi et ne trouvent de débouché ni dans l'agriculture familiale saturée, ni dans des secteurs industriel ou de services balbutiant. Le PNUD évalue le chômage urbain à 17,5 % de la population tandis que l'agriculture demeure l'activité principale de 80 % de la population éthiopienne (UNDP, 2014). Le chômage des jeunes articulé au maintien de la pauvreté rurale comme urbaine constitue un facteur de développement des migrations, tout particulièrement féminines, vers les pays du Golfe. La main-d'œuvre éthiopienne, peu coûteuse, y est recherchée tandis que, côté éthiopien, les remises des migrants constituent une contribution importante et indispensable à la croissance économique (Fernandez, 2011).

10 Enfin, les effets réels ou symboliques de cette transformation économique produisent et renforcent une transformation sociale à l'œuvre. De nouvelles catégories d'acteurs apparaissent et introduisent dans la société égalitariste héritée du Derg des distinctions nouvelles. Classes moyennes urbaines (Nallet, 2012), nouveaux entrepreneurs en ville comme à la campagne, experts formés à l'international (Bridonneau, 2014a), pentecôtistes (Haustein et Fantini, 2013), ou jeunes urbains (Di Nunzio, 2015), tous redessinent les contours de la société éthiopienne et participent de son ouverture vers l'international.

11 Toutefois, cette réorientation repose sur un pari ambitieux : le secteur privé doit, tout en se structurant, être capable de prendre le relais de l'investissement public (World Bank, 2013). À l'heure actuelle, ce pari semble hypothéqué par deux principaux facteurs. En effet, le maintien d'une forte tutelle publique d'une part et les faibles ressources de l'État éthiopien d'autre part constituent un environnement national peu attractif. L'accès aux licences, les lourdeurs bureaucratiques, ou encore la récente réforme de la fiscalité contraignent le développement du secteur privé et l'installation des investisseurs étrangers. De même, l'autofinancement du développement national - par des investissements publics ou le recours aux 'contributions volontaires' des Éthiopiens, et tout particulièrement des fonctionnaires – semble compromis par des finances publiques déficitaires.

12 La transformation du modèle économique n'est pas sans provoquer de nombreuses tensions qui se révèlent particulièrement dans la gestion du foncier. En Éthiopie, tenure et pouvoir ont toujours été liés (Dessalegn Rahmato, 2009 ; Emmenegger, 2013). Aujourd'hui, plus que jamais, l'accès au foncier témoigne des contradictions du système public entre nécessité du recours au secteur privé et volonté toujours aussi grande de

conserver la mainmise sur les ressources foncières. La gestion foncière illustre la capacité de l'État éthiopien à promouvoir un modèle endogène qui cherche au maximum à s'autofinancer. Les réformes relatives au titrement foncier comme la politique de *land grab* résultent bien d'une stratégie nationale et non de la simple adoption d'un agenda développemental imposé par les bailleurs internationaux (Lavers, 2012). Promue et gérée par le gouvernement, cette nouvelle politique agricole détourne l'attention portée au développement de la petite agriculture (Dessalegn Rahmato, 2011 ; Lefort, 2011). Cependant, comme ailleurs en Afrique subsaharienne, le *land grab* se révéla un échec, très peu de terres étant finalement cédées aux investisseurs étrangers (quelques dizaines de milliers d'hectares jusqu'à présent au lieu des 3 à 4 millions prévus) (Dessalegn Rahmato, 2014). Dans les espaces urbains, et dorénavant dans les espaces périurbains, la généralisation du bail public (*lease)* est un outil de la réorientation économique. Si l'ensemble du sol, urbain comme rural, reste propriété de l'État, et ce depuis la réforme du Derg de 1975, les législations successives sur le *lease* urbain conduisent à la constitution d'un marché foncier contrôlé par l'État (Berhanu Adenew, Fayera Abdi, 2005). Dans les espaces périurbains, la transition d'une qualification rurale vers une qualification urbaine et l'attribution de terres via le système du *lease* signifient l'expropriation de populations rurales au profit, essentiellement, de programmes publics de logement urbain et de promoteurs immobiliers qui urbanisent les marges des villes en pleine expansion (Achamyeleh Gashu Adam, 2014).

13 La forte croissance économique qu'expérimente aujourd'hui l'Éthiopie masque des faiblesses structurelles, celle de l'investissement privé étant cachée par de très importants investissements publics qui grèvent les ressources de l'État, plus que jamais dépendant de l'aide internationale et des remises de la diaspora. Deux-tiers de l'économie, hors l'agriculture traditionnelle, sont aux mains de l'État. Le contrôle persistant du pouvoir économique par l'élite politique freine la libéralisation de l'économie et contraint tout investissement privé, investissement paradoxalement appelé de ses vœux par le régime (Lefort, 2013). À quelques exceptions individuelles près, élites économiques et élites du Parti-État sont confondues. En général et nous serions tentées de dire à l'exception du partenariat avec la Chine, l'articulation du pays aux marchés internationaux se caractérise aujourd'hui par un grand déséquilibre, financier certes, mais surtout institutionnel.

A Non-*Democratic Developmental State*

14 L'ensemble de ces réorientations économiques s'inscrit dans un modèle de développement hybride emprunté aux États d'Asie du Sud-est et réapproprié pour être adapté à la situation éthiopienne. Ce modèle du *« Developmental State »* associe les bienfaits du marché à une forte tutelle publique (Bayart, 2008 ; Meheret Ayenew, 2014). Il laisse entendre que le développement d'une économie de marché, considéré comme prioritaire, pourrait produire une libéralisation politique (Assefa Fiseha, 2014). À l'image d'autres modèles plus classiquement libéraux, il exploite le lien entre croissance économique et démocratisation, lien que Meles Zenawi affiche en définissant pour l'Éthiopie le modèle du « *Democratic Developpmental State* ». En comprenant la démocratie comme la participation des masses au développement, il ne rompt guère avec les approches antérieures de la « *Revolutionary Democracy* » (Bach, 2011) mais promeut un modèle beaucoup plus séduisant pour les bailleurs. Si les effets de réalité de cette libéralisation

politique font débat au sein de la communauté académique, ils sont bien moins discutés dans un espace public éthiopien fortement réduit par l'absence d'opposition politique structurée et par le renforcement de la censure. En termes de démocratisation du politique, le cas éthiopien est très ambigu. Nous observons davantage une tendance au renforcement de la contrainte qu'au développement de pratiques plus démocratiques (Abbink, Hagmann, 2013). Ce constat se fonde sur une fine analyse des situations locales, plutôt que sur celle des formes du régime politique (bien que ces dernières témoignent tout autant de l'autoritarisme): quasi-absence de figures d'opposition au parlement, maintien au pouvoir d'un parti quasi-unique, l'EPRDF *(Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front)*, depuis plus de vingt ans, personnalisation du pouvoir par l'ancien Premier ministre, etc. :

> « In the Ethiopian case, the State has narrowed the space for the engagement of civil society, opposition parties and, to some extent, the private sector, and hence one may say the autonomy of the state is preserved – albeit under an authoritarian political order » (Meheret Ayenew, 2014, p. 8).

15 Les signes d'ouverture politique adressés à la communauté internationale comme à la société civile éthiopienne, y compris - et surtout - en diaspora, se multiplient mais demeurent très formels. Nous traitons ici plus spécifiquement de la décentralisation. Initiée en 1991 avec la constitution de neuf États-régionaux, elle s'est déroulée en plusieurs étapes et a abouti au milieu des années 2000 à la refonte des administrations et des gouvernements locaux, du *wereda* au *kebele*[5]. Ces derniers ont été renforcés par l'adjonction de personnels de gestion plus qualifiés et étendus à de nouveaux échelons infra-communaux (*les sub kebele*). Le niveau local constitue aujourd'hui un échelon de gouvernement particulièrement composite, doté de très nombreuses institutions descendantes ou issues de la société civile. Il renforce un encadrement des sociétés locales très poussé et fortement politisé, qui se compose de différents comités ou cellules emboités, parmi lesquels les « groupes de développement » sont les plus hybrides (Lefort, 2010). De même, parce qu'elle a été engagée dans un dans un cadre ethno-fédéral tentant de fonder les nouvelles structures administratives sur la base d'appartenances ethno-linguistiques, la mise en œuvre de la décentralisation a été d'autant plus difficile à opérer que la territorialisation, et plus particulièrement la délimitation de ces administrations, a pu faire débat (Asnake Kefale, 2010). Les appartenances ethniques sont en effet sujettes à des mobilisations, réécritures et recompositions, au nord mais surtout au sud du pays (Aalen, 2011 ; Osmond, 2014). Au final, si le mouvement de décentralisation, et notamment le renforcement des administrations locales, permet aux populations un meilleur accès aux ressources de l'État (Emmenegger *et al.*, 2011)[6], il contribue aussi à limiter le processus de libéralisation politique (Teferi Abate Adem, 2004). À la fois parce qu'il génère un plus grand niveau de déconcentration des administrations publiques (notamment concernant la mise aux normes/mise sous tutelle de ces gouvernements locaux par la nomination récente d'un gestionnaire déconcentré, le manager de *kebele*) mais surtout parce qu'il renforce les collusions État/Parti. Dans un cas, la décentralisation est considérée comme conservatrice (Planel, 2007), dans l'autre, comme fausse (Bjerkli, 2013).

16 Comme ailleurs en Afrique, la décentralisation doit favoriser l'avènement d'un nouvel esprit de gestion publique, qui se traduit en Éthiopie par la promotion de politiques participatives ainsi que par une forte structuration de la société civile. Les politiques participatives depuis le milieu des années 1990 engagent leurs bénéficiaires dans un nouveau rapport à l'État, plus contractuel, individualisé et financier mais toujours plus ou

moins autoritaire (Planel, 2014). La création de nouvelles institutions, notamment au niveau local, ainsi que les mesures de structuration de la société civile inspirées des pratiques de bonne gouvernance, doivent conduire au renouveau du jeu politique local (Poluah, 2008). Cette volonté de structuration de la société civile entre pourtant en conflit avec des techniques d'encadrement plus proprement éthiopiennes.

17 D'un point de vue pragmatique, les conséquences de ces mesures sont variables, tant les pratiques du pouvoir ne traduisent guère ce renouveau institutionnel. Si certains auteurs observent une réelle adaptation des communautés locales aux nouvelles injonctions (Lefort, 2012), voire un détournement allant jusqu'à capture du pouvoir (Emmenegger *et al*., 2011 ; Segers, 2008 ; Pausewang, 2002b), d'autres observent au contraire le maintien si ce n'est le renforcement de pratiques autoritaires qui prolongent des pratiques de pouvoir ou des représentations culturelles organisées autour de rapports de domination (Abbink, 2011), notamment concernant les relations entre l'État et la paysannerie (Dessalegn Rahmato, 2009 ; Lefort, 2010 ; Aspen, 2002, Pausewang, 2002a). L'encadrement public des espaces locaux est tel qu'il produit davantage de contrôle qu'il ne favorise le développement en raison de la forte politisation des enjeux de ce dernier (Planel, 2014).

18 Ce phénomène provient principalement de la confusion entre État et Parti qui demeure le principal facteur de dévoiement des politiques publiques. Le parti au pouvoir compose un système très centralisé et bien implanté sur la base de la classe moyenne urbaine et surtout rurale. S'il peine à mettre en œuvre une mue entamée au début des années 2000 (à l'occasion d'un changement de rapport politique au sein du cabinet politique dirigeant) et que sa légitimité a été massivement remise en cause lors des élections législatives de 2005 violemment contestées par le pouvoir en place (Lefort, 2010 ; Bach, 2012), il demeure puissant et opère aujourd'hui une importante reprise en main de son électorat. Il cherche à accroitre le nombre de ses adhérents afin d'être toujours plus proche du peuple, et passe ainsi de 760 000 adhérents en 2005 à 4 millions en 2010 (Vaughan, 2011). À mesure que l'évaluation des politiques publiques s'opère sur la réalisation d'objectifs chiffrés - les quotas - (Enten, 2010) et à mesure que les fonctionnaires locaux sont soumis à des injonctions diverses (Labzaé, à paraitre) les réalisations étatiques servent indistinctement des objectifs de développement et de renforcement du Parti. De même, les collusions entre l'État et le Parti sont renforcées par le choix du « *Developmental State* ». La sélection de nouveaux acteurs économiques issus de la classe moyenne fait écho au changement d'assise politique du Parti, les stratégies politiques et économiques étant intimement liées. Ainsi l'État renforce ses liens avec la société et ses différents acteurs économiques (les investisseurs, les jeunes, les femmes, les fermiers et les coopératives) afin de les *inciter* à participer au développement.

19 L'importante politisation des structures d'encadrement mises en place par l'État, nouvelles comme anciennes - et ce quel que soit le calendrier électoral - (Assefa Fiseha, 2014), produit ainsi des effets multiples. La corruption et les stratégies de « *rent seeking* » condamnées par le gouvernement représentent pourtant des opportunités d'accès aux ressources de l'État pour les petits responsables locaux. De même, l'élargissement de la zone de contact entre l'appareil d'État et la société locale permet une démultiplication des relais politiques, qui constituent autant d'opportunités financières ou proprement politiques pour les populations locales (Emmenegger *et al*, 2011). Toutefois, les procédures ambivalentes d'élection/désignation des responsables locaux (Lefort, 2012 ; Assefa Fiseha, 2014) contraignent fortement l'accès à ces petites responsabilités publiques. Tout cela participe d'un dévoiement relatif des politiques publiques de développement qui

achoppent à atteindre équitablement leurs objectifs. Zenebe Uraguchi (2011) observe ainsi que les transferts financiers permis par les filets sociaux en milieu rural (*Productive Safety Net Program*, ou autres *Food-For-Work programs*) échouent à soutenir le développement à moyen terme des paysanneries, les transferts étant massivement utilisés pour gérer la période de soudure. De même, Camilla Louise Bjerkli (2013) observe que la décentralisation des systèmes de gestion des déchets à Addis Abeba provoque une floraison institutionnelle mise au service d'enjeux partisans et non au service de la transformation urbaine. Si ces structures d'encadrement favorisent une véritable reproduction du pouvoir, elles peuvent représenter, surtout pour les jeunes urbains, un lieu - toutefois fermé - de libération de la parole (Di Nunzio, 2014).

20 Co-produites par des administrations hybrides largement financées par des bailleurs et des programmes de développement étrangers, ces mesures reflètent parfois les tendances néolibérales à considérer le développement comme une simple technique (Ferguson, 1994) et renforcent par leurs présupposés apolitiques les pratiques autoritaires ayant cours en Éthiopie. Ceci est d'autant plus vrai que la captation de l'aide internationale par les différentes administrations éthiopiennes engage un rapport de force complexe qui ne conduit toutefois pas l'État à revoir ses modes de gouvernement (Dereje Feyissa, 2011), lesquels demeurent autoritaires. Les politiques de cadastrage ou de titrement foncier témoignent particulièrement de cette subversion (Chinigo, 2014 ; Labzaé, 2014). Elles demeurent donc largement descendantes et obéissent à l'ordre bureaucratique et au « centralisme démocratique » qui prévaut à la conception comme à la mise en œuvre des politiques publiques. Ce dernier renforce la distance symbolique entre l'État et ses administrés – à mesure par ailleurs que la distance physique se réduit - et impose aux populations des normes, nouvelles ou simplement réinventées. Il participe ainsi à entretenir la domination des populations les plus vulnérables (Planel, 2014).

21 Cette réforme de l'État génère de fortes tensions. Une articulation ancienne de la dépendance économique à la domination politique produit un renforcement de l'autoritarisme. À l'inverse, l'émergence et la captation de nouvelles opportunités permettent l'avènement de nouvelles élites. L'essentiel du changement reste toutefois caractérisé par une dynamique d'entre-deux : le sentiment assez répandu que la servitude volontaire pourrait un jour se transformer en *win-win situation*. Entre espoir de changement et écueils de la vie quotidienne, autoritarisme et économie de marché, les jeux d'acteurs exploitent de plus en plus les possibilités d'un jeu d'échelles démultiplié.

Une glocalisation éthiopienne ?

22 La notion d'échelle est dotée d'une riche économie de sens et a alimenté à cet égard diverses interprétations. À l'instar des chercheurs engagés dans la *Theory of Scale*[7] nous la considérons comme un « construit social » (Brenner, 2001) correspondant à l'ordonnancement hiérarchisé des réalités sociales dans l'espace (Collinge, 1999 ; Herod, Wright, 2002). Elle relève davantage d'un processus dynamique de structuration organisant un même espace en différents niveaux de pouvoir (dit processus de structuration scalaire), que de l'emboitement proprement dit de diverses aires d'influences. Outre que cette acception permet de mieux saisir la finesse des « jeux d'échelles » (des relations entre les différents niveaux), la notion nous intéresse particulièrement dans la mesure où les analyses en termes de dynamique et de structuration scalaire (Brenner, 2001, 2004 ; Swyngedouw, 1997) permettent

d'appréhender de manière fine les repositionnements politiques et économiques liées à globalisation et aux transformations néolibérales contemporaines (Harvey, 2006 ; Jessop, 2002). La structuration globale des échanges, les recompositions des espaces de l'État, ou encore d'une économie globalisée, donnent aujourd'hui lieu à des processus de re-structuration scalaire telle que la glocalisation. Le phénomène de glocalisation engage un double repositionnement scalaire, en direction des deux « extrémités de l'échelle »[8], le global et le local. Il suppose une restructuration institutionnelle depuis l'échelle nationale vers, à la fois, les échelles supranationales, ou globales et les échelles infranationales, régionales, métropolitaines et locales (Swyngedouw, 2004).

23 Appréhender l'espace à travers ses dynamiques scalaires permet alors de souligner les rapports de pouvoir qui sous-tendent aujourd'hui les processus de production spatiale (Swyngedouw, 1997). Particulièrement adaptée au jeu politique contemporain, l'échelle permet ainsi d'envisager la démultiplication des pouvoirs et leur circulation. Elle aide ainsi à saisir la matérialité du politique (Elden, 2013). Le décentrement et la fragmentation des pouvoirs de l'État sont des phénomènes scalaires qui exigent de s'intéresser à d'autre formes de pouvoirs, et notamment à d'autres institutions (Planel, Jaglin, 2014). L'échelle recouvre en effet une dimension politique évidente. Le *political rescaling* (réétalonnage) a été un outil particulièrement mobilisé par les acteurs politiques, et notamment par les États, acteurs de leur transformation néolibérale à travers la promotion d'échelles, locale, régionale ou urbaine, au détriment d'une unique échelle nationale de régulation (Brenner, 2004), voire du redécoupage des circonscriptions électorales (Jonas, 1994). Les dimensions politiques de l'échelle sont ainsi aisément perceptibles dans la manipulation des échelles à visée politico-administrative, mais existent également sous des formes moins institutionnalisées, plus diffuses, chaque fois que le contrôle de l'espace est compris comme une source de pouvoir. Entrant en concurrence avec d'autres sources de légitimité mais aussi d'autres processus de territorialisation, la dimension conflictuelle et politique d'une structuration spatiale donnée met en exergue celle de l'organisation scalaire dont elle procède.

> « Cette transformation interne de la sphère publique, par redistribution des pouvoirs d'initiative, de décision et de régulation vers des échelles spatiales inférieures ou des combinaisons complexes d'échelles emboîtées et articulées (gouvernance multi-niveaux) est une des formes majeures de la réorganisation spatiale des sociétés contemporaines [...] Il faut toutefois souligner que cette logique spécifique de réétalonnage, propre à la sphère publique et désormais bien identifiée, n'en a nullement évincé d'autres, avec lesquelles elle se combine » (Planel, Jaglin, 2014, p. 38-39)

24 Cette coexistence, ou hybridation, des dynamiques du politique est particulièrement avérée dans des contextes autoritaires, davantage marqués par des formes de territorialités et de rationalités politiques d'une autre nature, du moins sans grande similarité avec les situations démocratiques occidentales - à partir desquelles ont été largement pensés les repositionnements scalaires du pouvoir. Elle est en outre particulièrement apte à saisir les repositionnements opérés, à la faveur de transformations économiques dans des systèmes politiques ayant institutionnalisé la hiérarchie des pouvoirs et des normes, telle l'ethno-fédération éthiopienne.

25 Dans le vaste spectre des repositionnements scalaires, pourquoi s'intéresser à celui de la glocalisation ? Sans doute parce qu'il témoigne pleinement des transformations de l'Éthiopie contemporaine, mais de façon originale. Le mouvement de restructuration scalaire ne s'accompagne en effet pas d'un effacement de l'échelle nationale mais, bien au

contraire, il favorise le renforcement du contrôle de l'État sur l'espace éthiopien. Le phénomène de glocalisation est donc une conséquence de la globalisation. Il engage un rapport direct du global au local et un rapport indirect avec les échelons intermédiaires, c'est-à-dire régional et surtout, dans le cas éthiopien, national. Si cette mise en contact des deux extrémités de l'échelle ne semble pas modifier le global – du moins pour ce que nous en savons –, elle participe en revanche d'une transformation profonde des espaces locaux et contribue à faire du local tantôt une véritable échelle de négociation politique, tantôt un simple échelon gestionnaire.

26 L'ampleur récemment prise par l'interface entre le bas de l'appareil d'État et les sociétés locales résulte certes de la volonté du Parti de renforcer son assise locale mais elle est également un produit de la glocalisation. De nouvelles institutions, de nouveaux acteurs, mais aussi de nouvelles valeurs se déploient dans les espaces locaux et construisent, dans les limites de la tolérance étatique, des arènes politiques inédites. Les politiques inspirées de la bonne gouvernance, la défense des cultures et savoirs indigènes conduites par les principaux bailleurs - faisant écho au projet d'ethno-fédération, ou encore le processus de démocratisation, recomposent les institutions locales. Coopératives, *edir*[9], associations de quartier mais aussi tribunaux populaires, milices, bureaux politiques et autres cellules politiques quadrillent aujourd'hui les espaces locaux. Quel que soit le groupe auquel ces associations appartiennent, elles présentent des fonctionnements très variés qui témoignent des différences de structurations et de cultures politiques locales, notamment entre le centre et ses périphéries (Markakis, 2014). Elles sont soit organisées par une chaîne de commandement *top-down* au sein de laquelle les membres n'ont pas la possibilité de choisir leurs représentants (et surtout pas le président ou le trésorier dans le cas des coopératives) soit, dans les espaces de culture de rente, comme des institutions davantage *bottom-up* (Cramer *et al.*, 2014). Ces différences de fonctionnement traduisent bien l'absence de téléologie politique de ces repositionnements scalaires, capables de renforcer les structurations politiques locales sans pour autant affaiblir la capacité de capture politique par les échelons supérieurs.

27 En Éthiopie, la transformation des deux extrémités de l'échelle se caractérise par un « élargissement » du local ainsi que par le renforcement de l'échelon fédéral. La redéfinition du local actuellement en cours en Éthiopie n'est encore que partiellement documentée et ce numéro entend bien contribuer à la tâche. Elle se caractérise par deux dynamiques principales. La réforme du *kebele* étudiée par R. Emmenegger *et al.* (2011) désigne un développement institutionnel de l'échelon local, entendu comme gouvernement (extension du conseil de *kebele*) et comme administration (nomination des managers de *kebele* dans le cadre de la déconcentration administrative). Dans quelle mesure engage-t-elle une transformation de l'espace local et donc de l'échelle locale à proprement parler ? Les études sur le sujet sont encore à venir. En conséquence de cette promotion institutionnelle (ou simple reconnaissance), on observe également un léger repositionnement du local vers des niveaux supérieurs, quelque part entre les niveaux communaux et municipaux – alors même que les récentes refontes administratives ont développé les niveaux infra-communaux (les *sub kebele*). Ainsi, à mesure que les pouvoirs municipaux prennent en charge la gestion des affaires publiques (Tegegne Gebre-Egziabher, 2014), le *kebele* semble confiné à des opérations de surveillance politique (Di Nunzio, 2014) et à un certain « enfermement scalaire » (Planel, 2015).

28 On constate également le maintien – si ce n'est le renforcement – de l'échelon fédéral, échelon auquel opère la petite élite dirigeante. Les signes de cette capture politique sont

nombreux et particulièrement probants dans la gestion foncière (Chinigo, 2014). À l'inverse de ce qu'avance Tom Lavers (2012), nous ne pensons pas qu'il s'agisse là d'une recentralisation du pouvoir, la délégation de compétences opérée aux échelons inférieurs n'ayant jamais été aboutie et la gestion du foncier ayant longtemps constitué en Éthiopie une pratique très centralisée (Crummey, 2000). Si les *Kellel* (Régions-États) se voient reconnaitre par la Constitution des compétences sur la gestion de leur sol, l'ingérence de l'État central dans l'ensemble des affaires régionales ne laisse guère de marge de manœuvre aux gouvernements décentralisés. Alors que la gestion quotidienne du sol engage tous les échelons de l'administration éthiopienne, et notamment les plus locaux qui trouvent dans cette gestion monopolistique de la tenure un formidable fondement de leur autorité, l'octroi des concessions de terre est réservé aux échelons les plus élevés. Le Ministère fédéral de l'Agriculture sélectionne les investisseurs, délimite les concessions, négocie et signe les contrats, et dispose en retour d'un revenu foncier qui échoue normalement et légalement - par voie fiscale - aux États régionaux (Dessalegn Rahmato, 2011 ; Labzae, 2014).

29 Le gouvernement fédéral a officiellement repris la tutelle de la gestion foncière à travers la constitution en 2009 d'une Banque foncière fédérale (*Federal Land Bank*) et d'une agence en charge de sa gestion au sein du Ministère de l'Agriculture (AISD[10]). Les Régions-États alimentent directement la Banque foncière en fonction de leurs « réserves », réserves qui sont établies sur la base d'un inventaire effectué par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Ces inventaires liés au cadastrage des terres rurales sont inégalement réalisés selon les régions. De même, les registres fonciers sont constitués à un double niveau (fédéral et régional) et les États régionaux ignorent parfois l'étendue et la destination exacte de leurs « ressources foncières » étant donné qu'ils sont surtout responsables des procédures d'enregistrement du sol au niveau local. La procédure de vérification/validation de la disponibilité foncière auprès des États-régionaux témoigne particulièrement de cette situation. Elle sert davantage à légitimer la préemption foncière opérée par l'État fédéral sur les espaces régionaux qu'à opérer un état des lieux réaliste des réserves foncières. Ce court-circuit scalaire produit une préemption du niveau fédéral sur le niveau régional dans la mesure où les instances fédérales s'arrogent non seulement les compétences légales des niveaux inférieurs, mais également les ressources fiscales qui leur sont destinées et les divers 'avantages' associés à des transactions de cette ampleur.

30 La confrontation directe entre, d'un côté, des échelons supérieurs associés à leurs élites politiques à la fois très restreintes et très puissantes et, d'un autre côté, des échelles locales en cours de structuration, produit dans la majorité des cas un rapport de force en défaveur du local. Cette centralisation du pouvoir contribue plutôt au renforcement du fait autoritaire et ce d'autant plus que la structuration des niveaux locaux, présupposés plus démocratiques, masque un renforcement de la contrainte. Une véritable pression financière descendante s'opère ainsi des niveaux supérieurs vers les échelons inférieurs. Les *kellel* interviennent dans la gestion des budgets municipaux[11] comme dans la planification locale. La réalisation des plans de développement urbains, constitutionnellement reconnue aux municipalités, n'est que rarement conduite à cette échelle. En effet, faute de budget suffisant, les municipalités s'adressent à l'Agence Urbaine, établie au niveau du *kellel*. Il arrive également que ces mêmes agences urbaines régionales confient la réalisation des plans à des consultants, établis au sein de bureaux d'études indépendants des structures étatiques. Le plus souvent installés à Addis Abeba, ces architectes et urbanistes limitent rarement leur activité à celles liées au bureau

d'études. Certains participent à la formation des professionnels dans les établissements d'enseignement supérieur de la capitale. Il arrive aussi que d'autres aient assumé ou assument encore des responsabilités politico-administratives (Bridonneau, 2014a). Cette palette de compétences favorise la circulation de ces élites au sein de l'architecture scalaire éthiopienne, d'autant plus facilement que ces bureaux d'études peuvent être également très liés à l'échelon fédéral. La capacité des autres acteurs à se mouvoir dans la construction fédérale, à jouer des différents niveaux de pouvoir, semblerait plus restreinte.

31 Toutefois, les apports de la glocalisation sont réels et le contact avec le global fournit aux acteurs locaux de nouvelles ressources. Ressources financières, normes et valeurs de références sont mobilisées dans de nouvelles formes de résistance, parfois plus passives, souvent sans effet (Di Nunzio, 2014). Elles sont plus souvent mobilisées par des catégories sociales en transformation, comme les classes moyennes des villes, les jeunes éduqués, les pentecôtistes, les riches fermiers ou encore les nouveaux entrepreneurs du tourisme. Dans les petites villes patrimoniales, le développement de l'activité touristique a favorisé un intense contact glocal. Une nouvelle classe d'entrepreneurs captant directement les revenus du tourisme, notamment via de complexes stratégies de parrainages (Bridonneau, 2013), a émergé. Très souvent, ces jeunes entrepreneurs investissent localement dans l'hôtellerie et mettent en œuvre des stratégies foncières ambitieuses. Ils établissent bien souvent des partenariats avec des investisseurs étrangers, avec lesquels ils entretiennent généralement des relations personnelles. La plupart disposent d'un capital reposant sur l'accaparement de terres et la construction immobilière. Leur pouvoir économique et les réseaux finalement encore assez réduits qu'ils peuvent mobiliser ne permettent pas à la majorité de développer une activité en dehors du secteur touristique. Cependant, leur relation au global favorise leur appropriation mais aussi leur mobilisation de nouvelles normes et valeurs de références. Si certains se lient ouvertement au Parti afin de contribuer au « développement » mais aussi pour un meilleur accès aux ressources de l'État, ils expriment parallèlement leur lassitude à l'égard de la faiblesse des autorités locales. À Lalibela, dans le cadre d'un conflit qui les oppose à l'administration ecclésiastique, les entrepreneurs tendent à se tourner vers les échelons supérieurs (régional et fédéral), pour faire entendre leurs revendications et solliciter un arbitrage. Il apparaît ici que les échelons supérieurs, gérés par des personnalités politiques souvent admirées, incarnent bien davantage l'État et le développement que des administrations locales perçues comme faibles et incompétentes[12]
.

32 L'analyse récente de certains programmes de *resettlement* va dans le même sens. Pratique éthiopienne d'aménagement et de contrôle des territoires depuis la seconde moitié du XX e siècle (Pankhurst, 1992 ; Dessalegn Rahmato, 2003 ; Pankurst, Piguet, 2009), la mise en œuvre des programmes de déplacement et de réinstallation de population se transforme avec l'intervention croissante de nouveaux acteurs non étatiques, en milieu rural comme urbain (Labzaé, 2014 ; Bridonneau, 2014b). Lorsque des bailleurs internationaux, des acteurs de la coopération bilatérale ou encore des ONG participent à des programmes intégrant un déplacement de populations, ils contraignent l'exercice du pouvoir de l'État. Ils conditionnent le versement des subsides au respect de certaines normes et règles fixées dans des manuels opérationnels élaborés au niveau global (World Bank, 2001). Complexifiant les rapports de force, ils peuvent perturber ponctuellement, temporairement, l'exercice du pouvoir de l'État en offrant parfois aux administrés des

marges de négociation, voire de contestation. Cependant, l'intervention du bailleur transite généralement par des administrations *ad hoc* placées sous l'autorité du gouvernement fédéral. Créées pour la mise en œuvre du projet et chargées de favoriser les pratiques de bonne gouvernance, elles poussent à la formation de comités rassemblant des représentants de la société civile, organisent des réunions de consultation publique devant favoriser la démocratisation locale. Ainsi, si la collusion entre les experts de ces administrations hybrides et les autorités locales régulières est très forte, ces dernières demeurant les principaux interlocuteurs des populations, les lignes des arbitrages bougent et réaffirment le pouvoir de l'échelon fédéral, interlocuteur des bailleurs.

L'échelle comme « méthode de déchiffrement »[13]

33 Ces situations concrètes attestent de l'intérêt de l'échelle comme méthode d'appréhension du changement éthiopien, comme outil de déchiffrement des transformations politiques et sociales. La structuration scalaire permet de lire dans des études de cas localisées les recompositions du pouvoir et des rapports de force. Les contributions réunies dans ce dossier interrogent ainsi la « Glocal Ethiopia » en ancrant leur réflexion dans des espaces locaux et/ou des objets particuliers qui donnent à voir une transition développementale en intégrant à la fois son antériorité et sa brutalité, ses différenciations régionales, ses acteurs, ses dimensions politiques et économiques, mais aussi sociales.

34 Ce numéro fait une part belle aux jeunes chercheurs (cinq des sept contributions ont été écrites par des chercheurs dont les thèses sont soit en cours, soit soutenues entre 2009 et 2014). L'apport de travaux européens (Chinigo et Fantini, Nyssen *et al.*) est d'autant plus important que les recherches sur l'Éthiopie contemporaine sont largement conduites dans des cercles académiques internationaux, et particulièrement anglophones. Pour répondre aux exigences d'une approche scalaire, ce dossier est nécessairement pluridisciplinaire. Politologues, historiens, géographes et environnementalistes regardent différemment les changements éthiopiens, certains privilégiant une approche ancrée dans l'espace local (Chinigo et Fantini ; Lefort) ou régional (Pinauldt), d'autres analysant des processus de structuration scalaire à travers le fait religieux (Bach), le fait patrimonial (Josse-Durand ; Blanc et Bridonneau), ou environnemental (Nyssen *et al*). Le dossier est riche de travaux qui mettent pour la plupart en œuvre des terrains ethnographiques, s'étalant sur de plus ou moins longues périodes, et qui sont particulièrement attentifs aux manifestations du changement dans les espaces locaux. Soulignons un souci commun de s'intéresser à la profondeur du changement et à le mettre en perspective des périodes antérieures, plus ou moins éloignées du temps présent. La pratique de terrains sur plusieurs années, voire décennies, permet de saisir très finement les mutations socio-politiques et économiques qui parcourent les espaces locaux d'Éthiopie, ce que révèle fort bien l'article de René Lefort. Ce dossier rend également compte de la grande variété des situations régionales, certaines contributions s'ancrant dans les centres historiques du pouvoir éthiopien, dans les hautes terres amharo-tigréennes du nord (Lefort, Nyssen et *al.*, Blanc et Bridonneau), d'autre dans la périphérie somalie (Pinauldt) ou dans les territoires plus méridionaux, en région Oromo (Chinogo et Fantini) et jusqu'en territoire konso (Josse-Durand).

35 Ces différents points de vue et ancrages donnent ensemble à voir une Éthiopie en pleine refondation. À partir d'une étude de cas localisée dans la région Oromia, Davide Chinigo

et Emanuele Fantini mettent très clairement en évidence comment la situation thermidorienne se traduit de façon originale en Éthiopie. Ils analysent les réformes de modernisation agricole (et tout particulièrement la transformation des structures d'encadrement à travers les coopératives, les institutions de micro-crédit ou les petites entreprises) dans la zone de West Arsi pour expliquer comment se combine libéralisation économique et renforcement du pouvoir de l'État dans l'Éthiopie contemporaine.

36 Dans les espaces montagneux du nord de l'Éthiopie, Jan Nyssen *et al.* proposent une analyse synthétique des facteurs endogènes et exogènes du changement écologique en Éthiopie, et plus particulièrement de l'état des sols. Ils offrent un point de vue nuancé sur les évolutions de la gestion des sols et notamment des politiques de conservation, permettant une augmentation de la production agricole sans pour autant que la situation ne tende à une réduction de la pauvreté. Toujours dans le nord du pays, mais par une lecture beaucoup plus sociale des repositionnements scalaires, René Lefort propose un point de vue critique sur le développement rapide des cultures de rente. Il met en évidence les recompositions sociales associées à ce développement dans un bourg de la région amhara. En articulant la présentation des nouvelles cultures de rente à celle de nouvelles figures de la société locale, il renseigne un processus de structuration rapide de la société en classes sociales et interroge ses possibles répercussions politiques.

37 Dans la région Somali, Géraldine Pinauldt montre comment l'échelon fédéral s'empare des normes sanitaires contraignant les exportations (vers les pays du Golfe) pour tenter d'affirmer un contrôle nouveau sur la ressource d'exportation que constitue le bétail somali, ressource qui lui a longtemps échappé. L'auteure montre alors quels sont les freins à cette tentative et comment les rapports de force se complexifient plus qu'ils ne donnent lieu à une mainmise de l'État fédéral sur la ressource. Jean-Nicolas Bach démontre de quelle manière les débats globaux et contemporains sur l'islam, et plus précisément sur l'islam radical, sont mobilisés par l'État pour contrôler les musulmans éthiopiens et maîtriser les résistances et manifestations. Ce faisant, il nous rappelle combien le fait religieux peut être dans certaines sociétés un puissant processus de structuration scalaire.

38 Deux textes ancrent leurs analyses dans des espaces patrimonialisés, à la fois dans les vieux espaces du patrimoine naturel et culturel du Nord et dans un nouveau « paysage culturel » du Sud (Guillaume Blanc et Marie Bridonneau, Chloé Josse-Durand). Dans les sites du Nord, Guillaume Blanc et Marie Bridonneau rappellent l'antériorité d'un contact glocal largement à la défaveur du local, longtemps écrasé par des institutions descendantes. En territoire konso, Chloé Josse-Durand montre comment l'État a saisi une opportunité de redéfinition des patrimoines mondiaux pour soutenir son discours sur le fédéralisme ethnique. Les deux contributions tendent à montrer comment le patrimoine appuie et renforce les recompositions du jeu politique impacté par la globalisation.

39 Pris ensemble, les articles de ce dossier éclairent le jeu des repositionnements scalaires. Ils mettent en évidence l'émergence de nouvelles arènes politiques et la renégociation des pouvoirs locaux. Dans une perspective davantage sociale, ils montrent l'émergence de nouvelles figures, et notamment celles d'entrepreneurs ancrés dans les espaces locaux et régionaux (Pinauldt), de courtiers et de consultants (Josse-Durand, Blanc et Bridonneau) ou encore de riches paysans (Lefort) révélant l'étirement et la différenciation accélérée des groupes sociaux. Tous contribuent à souligner une interface de plus en plus structurée entre l'Éthiopie et le monde, interface générant à la fois des opportunités d'enrichissement et d'élévation sociale, mais aussi un renforcement du pouvoir

autoritaire de l'État (Chinigo et Fantini) pouvant être contrebalancé par d'autres pouvoirs centrifuges, notamment sur les marges orientales (Pinauldt). Les groupes marginalisés par les effets de la « Glocal Ethiopia » inquiètent cependant le régime, qu'il s'agisse des nouveaux prolétaires (Lefort) ou de groupes religieux contestataires (Bach). De nouveaux acteurs, de nouvelles valeurs et références structurent ainsi les espaces locaux ; ils participent aussi à une diversification du corps social dont les effets promettent des changements tout aussi radicaux.

BIBLIOGRAPHIE

Aalen Lovise, 2011. Revival of tradition? The power of clans and social strata in the Wolayta elections. *In* Kjetil Tronvoll (dir.), *Contested Power: Traditional authorities and multiparty elections in Ethiopia*, Leiden, Brill Publishers, p. 111-135.

Abbink J., 2011. Ethnic-based federalism and ethnicity in Ethiopia: reassessing the experiment after 20 years. *Journal of Eastern African Studies,* 5, n °4, p. 596-618.

Abbink J., Hagmann T. (dir.), 2013. Reconfiguring Ethiopia: the politics of authoritarian reform. Routledge, 240 p.

Achamyeleh Gashu Adam, 2014. Land Tenure in the Changing Peri-Urban Areas of Ethiopia: The Case of Bahir Dar City. *International Journal of Urban and Regional Research*, n° 38, p. 1970-1984.

Admassu Bezabeh, Asayehgn Desta, 2014. Banking Sector Reform in Ethiopia. *International Journal of Business and Commerce,* Vol. 3, n° 8, p. 25-38.

Assefa Fiseha, 2014. Development with or without Freedom? *In* Dessalegn Rahmato *et al.*, *Reflections on Development in Ethiopia. New Trends, Sustainability and Challenges*, Forum for Social Studies, Friedrich Ebert Stiftung, Addis-Abeba, p. 67-96

Aspen, H., 2002. Models of Democracy – Perceptions of Power. Governement and Peasantry in Ethiopia. *In* Bahru Zewde et Pausewang S., *Ethiopia, The Challenge of Democracy from Below*, Uppsala, Nordiska Afrikainsitutet, p. 61-70.

Bach J.-N., 2011. Abyotawi democracy: neither revolutionary nor democratic, a critical review of EPRDF's conception of revolutionary democracy in post-1991 Ethiopia. *Journal of Eastern African Studies*, 5-4, p. 641-663.

Bach J.-N., 2012. "Le roi est mort, vive le roi" : Meles Zenawi règne, mais ne gouverne plus. Politique Africaine, n° 128, p. 143-158.

Bayart J.-F., 2008. Le concept de situation thermidorienne : régimes néo-révolutionnaires et libéralisation économique. *Questions de recherches,* CERI, Science Po, 24.

Berhanu Adenew, Fayera Abdi, 2005. *Research report 3 land registration in Amhara region, Ethiopia*. Addis Ababa.

Bjerkli C. L., 2013. Governance on the Ground: A study of Solid Waste Management in Addis Ababa, Ethiopia. *International Journal of Urban and Regional Research*, 37 (4), p. 1273-1287.

Bosredon P., Bridonneau M., Duroyaume P., 2012. Vers une nouvelle ville éthiopienne ? Essai d'analyse de la fabrique radicale de la ville éthiopienne. *Les Annales d'Éthiopie,* vol. 27, p. 153-177.

Brenner N., 2004. *New States Press, Urban Governance and the Rescaling of Statehood*. Oxford, Oxford University Press.

Brenner N., 2001. The limits to scale? Methodological reflections on scalar structuration. *Progress in Human Geography*, 25 (4), p. 591-614.

Bridonneau M., 2014a. *Lalibela, une ville éthiopienne dans la mondialisation. Recompositions d'un espace sacré, patrimonial et touristique*. Paris, Karthala.

Bridonneau M., 2014b. Déplacer au nom de la sauvegarde patrimoniale et du développement économique ? Analyse multiscalaire du programme de *resettlement* à Lalibela (Éthiopie). *L'Espace Politique*, n° 22.

Bridonneau M., 2013. *Gaining a foothold in the world "for a better life"* - Encounters between inhabitants and tourists in Lalibela (Ethiopia), a small World Heritage town. *Via@*, 2013, n ° 2013-2.

Broussard N. H. *et al.*, 2014. Ethiopia. *In* Hino H. et Ranis G. (dir.), *Youth and Employment in Sub-Saharian Africa. Working but poor*, Routledge, New York, p. 163-231.

Chacko E., Gebre P., 2012. Leveraging the diaspora for development: lessons from Ethiopia. *GeoJournal*, vol. 78, p. 495-505.

Chinigo, D., 2014. Decentralisation and Agrarian transformation in Ethiopia: extending the power of the federal state. *Critical African Studies,* 6-1, p. 40-56.

Cramer C., Johnston D., Oya C., Sender J, 2014. Fairtrade cooperatives in Ethiopia and Uganda: uncensored. *Review of African Political Economy*, vol. 41, n° S1, p. 1115-1127.

Dereje Feyissa, 2011. Aid Negotiation: The Un Easy 'Partnership' Between EPRDF and the Donors. *Journal of Eastern African Studies*, 5:4, p. 788-811.

Dessalegn Rahmato, 2014. Large-Scale Land Investments Revisited. *In* Dessalegn Rahmato *et al.*, *Reflections on Development in Ethiopia. New Trends, Sustainability and Challenges*, Forum for Social Studies, Friedrich Ebert Stiftung, Addis-Abeba p. 219-246.

Dessalegn Rahmato, Alula Pankhurst, Jan Gerrit van Uffelen, 2013. *Food Security, Safety Nets and Social Protection in Ethiopia*. Addis-Abeba, Forum for Social Studies.

Dessalegn Rahmato, 2011. Land to Investors: Large-Scale Land Transfers in Ethiopia. *FSS Policy Debates Series*, n° 1, FSS, Addis-Abeba.

Dessalegn Rahmato, 2009. *The Peasant and the State, Studies in Agrarian Change in Ethiopia 1950s-2000s* . Addis Ababa, Addis Ababa University Press.

Dessalegn Rahmato, 2003. *Resettlement in Ethiopia – The Tragedy of Population Relocation in the 1980s*. Addis Abeba, Forum for Social Studies.

De Waal A., 2013. The theory and practice of Meles Zenawi. *African Affairs*, 112 (446), p. 148-155.

Di Nunzio M., 2015. Embracing uncertainty: Young People on the Move in Addis Ababa's Inner City. In Cooper E., Pratten D. (dir.), *Ethnographies of Uncertainty in Africa*, Palgrave Mac Millan, New York, p. 149- 171.

Di Nunzio M., 2014. Do not cross the red line. The 2010 general elections, dissent and political mobilization in urban Ethiopia. *African Affairs,* 113 (452), p. 409-430.

Elden S., 2013. Secure the volume: Vertical geopolitics and the depth of power. *Political Geography*, n° 34, p. 35-51

Emmenegger R., 2013. Entre pouvoir et autorité. Propriété urbaine et production de l'Etat à Jijiga, Ethiopie. *Politique Africaine*, n °132, p. 115-137.

Emmenegger R., Sibilo Keno, Hagmann T., 2012. Decentralization to the household: expansion and limits of State power in rural Oromiya. *Journal of Eastern African Studies*, 5:4, p. 733-754.

Enten F., 2010. Du bon usage des systèmes d'alerte précoce en régime autoritaire. Le cas de l'Ethiopie. *Politique Africaine*, Vol. 119, p. 43-62.

Fantini E., 2013. Developmental State, economic transformation and social diversification in Ethiopia. *ISPI Analysis*, n° 163, 7 p. http://www.ispionline.it/sites/default/files/pubblicazioni/analysis_163_2013.pdf

FDRE (Federal Democratic Republic Of Ethiopia, Ministry Of Finance And Economic Development), 2010. *Growth and Transformation Plan (GTP) – 2010/11 – 2014/15*, Addis Ababa.

Ferguson, J., 1994. The Anti-Politics Machine. "Development", Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho. Minneapolis, University of Minnesota Press, 1994.

Fernandez B., 2011. Household Help? Ethiopian Women Domestic Workers' Labor Migration to the Gulf Countries. *Asian and Pacific Migration Journal*, 20, p. 433-457.

Foucault M., 2004. *Naissance de la biopolitique*. Gallimard, Paris, 355 p.

Gascon A., 2008. *Shining Ethiopia* : l'Éthiopie post-communiste du nouveau millénaire. *Autrepart*, 48, p. 141-152.

Hagmann, T., Abbink, J., 2011, Twenty years of revolutionary democratic Ethiopia, 1991 to 2011. *Journal of Eastern African Studies,* 5, n° 4, p. 579-595.

Harvey D., 2006. *Spaces of Global Capitalism: Towards a Theory of Uneven Geographical Development*. Londres, Verso Libri.

Haustein J., Fantini E., 2013. Introduction: The Ethiopian Pentecostal Movement in Ethiopia-History, Identity and Current Socio-Political Dynamics. *PentecoStudies*, vol. 12, n °2, p. 150-161.

Herod A., M. W. Wright, 2002. *Geographies of power. Placing scale*. Oxford, Blackwell Publishers.

Jessop B., 2002. Liberalism, Neoliberalism, and Urban Governance: A State Theoretical Perspective. *In* Brenner N., Theodore N. (dir.), *Spaces of Neoliberalism: Urban Restructuring in North America and Western Europe*, London, Blackwell, p. 105-125.

Jonas A., 1994. The scale politics of spatiality. *Environment and Planning D: Society and Space,* 12 (3), p. 257-266.

Kassahun A., 2012. The effect of Business Process Reengineering (BPR) on public sector organisation performance in a developing economy context. PhD, Business Information Technology and Logistics, RMIT University.

Labzaé M., à paraitre. Les travailleurs du gouvernement. Encadrement partisan et formes du travail administratif dans l'administration éthiopienne. *Genèses*.

Labzaé M., 2014. Le grand remaniement. Formalisation des droits fonciers et déplacement contraint des populations dans l'Ouest éthiopien. *Les cahiers du pôle foncier*, n° 8, 30 p.

Lefort R., 2013. The theory and practice to Meles Zenawi: A response to Alex De Waal. *African Affairs*, 112 (448), p. 460-470.

Lefort R., 2012. Free market economy, 'Developmental State' and party-state hegemony in Ethiopia: the case of 'model farmers'. *Journal of Modern African Studies*, 50, 4, p. 681-706.

Lefort R., 2011. The Ethiopian land-grab: feudalism, leninism, neo-liberalism...plus ça change. *Open Democracy*, 31/12/2011, http://opendemocracy.net

Lefort, R., 2010. Powers-mengist and peasants in rural Ethiopia: the post-2005 interlude. *Journal of Modern African Studies*, 48, n° 3, p. 435-460.

Markakis J., 2011. *Ethiopia. The last two frontiers*. James Currey, Woodbridge - Suffolk, Rochester - New York, 383 p.

Meles Zenawi, 2012. State and markets: neoliberal limitations and the case for a developmental state. *In* Akbar Noman, Kwesi Botchwey, Howard Stein, Joseph Stiglitz (dir.), *Good Growth and Governance in Africa: Rethinking development strategies*, Oxford, Oxford University Press.

Meheret Ayenew, 2014. The Growth and Transformation Plan: Opportunities, Challenges and Lessons. *In* Dessalegn Rahmato *et al.*, *Reflections on Development in Ethiopia. New Trends, Sustainability and Challenges*, Forum for Social Studies, Friedrich Ebert Stiftung, Addis-Abeba, p. 3-30.

Nallet C., 2012. Trajectoires d'émergence : « classes moyennes » d'Addis-Abeba entre prospérité et précarité. *Annales d'Éthiopie,* 2012, n° 27, p. 207-225.

Osmond T., 2014. Competing Muslim Legacies along city/countryside dichotomies: another political history of Harar town and its Oromo rural neighbours in Eeastern Ethiopia. *Journal of Modern African Studies*, 52-1, p. 1-23.

Pankhurst A., 1992. Resettlement and Famine in Ethiopia: the Villagers' Experience. Manchester, Manchester University Press.

Pankhurst A., Piguet F. (dir.), 2009. *Moving People in Ethiopia – Development, Displacement & The State*. Woodbridge - Suffolk, Rochester - New York, James Currey.

Pausewang S., 2002a. No environmental Protection without Local Democracy? Why Peasants Distrust Their Agricultural Adviserst. *In* Pausewang S., Tronvoll K. and Aalen L., *Ethiopia since the Derg: A decade of Democratic Pretension and Performance*, Londres, Zed Book, p. 87-102.

Pausewang S., 2002b. A Population Resisting Local Control and Intimidation? The elections in Gedeo, Southern Region. *In* Pausewang S., Tronvoll K., Aalen L. (dir), *Ethiopia since the Derg. A decade of Democratic Pretension and Performance*, Londres, Zed Books.

Pedrazzini Y., Vincent-Geslin S., Thorer A., 2014. Violence of Urbanization, Poor Neighbourhoods and Large-Scale Projects: Lessons from Addis Ababa, Ethiopia. *Built Environment*, vol. 40, n°°3, p. 394-407.

Planel S., 2015. Jeux d'échelles et rapports de domination en Ethiopie. *In* Clerval A., Fleury A., Rebotier J., Weber S., *Espace et rapports de domination*, Presses Universitaires de Rennes, p. 99-109.

Planel S., 2014. A view of a *bureaucratic* Developmental State. Local governance and agricultural extension in Ethiopia*. Journal of Eastern African Studies, vol.* 8, 3, p. 420-437.

Planel S., Jaglin S., 2014. Échelles : partage des pouvoirs et partage de l'espace. *In* Gervais-Lambony P., Benit-Gbaffou C., Musset A., Piermay J.L., Planel S. (dir.), *La Justice Spatiale et la ville, regards du sud*, Karthala, p. 27- 39.

Planel S., 2007. Du centralisme à l'ethno-fédéralisme. La décentralisation conservatrice de l'Ethiopie. *Afrique Contemporaine*, « Décentralisations et développements », 221, p. 87-105.

Poluha, E., 2002. 'Learning political behaviour: peasant-state relations in Ethiopia'. *In* Poluha, E., Rosendahl, M. (eds), *Contesting 'Good' Governance: Cross-cultural perspectives on representation, accountability and public space,* London, Routledge Curzon, p. 101- 136.

Segers K., Dessein J., Nyssen J., Mitiku Haile, Deckers J., 2008. Developpers and farmers intertwining interventions: the case of rainwater harvesting and food-for work in Degua Temben, Tigray, Ethiopia. *International Journal of Agricultural Sustainability,* 6, n °3, p. 173-182.

Siyoum A.D., Hilhorst D., Pankhurst, A., 2012. The differential impact of microcredit on rural livelihoods: case study from Ethiopia. *Journal of Development and Sustainability*, vol. 1, n° 3, p. 957-975.

Swyngedouw E., 2004, Globalisation or 'glocalisation'? Networks, territories and rescaling", *Cambridge Review of International Affairs*, 17, p. 25-48.

Swyngedouw E., 2000. Authoritarian governance, power and the politics of rescaling. *Environment and Planning D: Society and Space*, 18, p. 63-76.

Swyngedouw E., 1997. Excluding the other: The production of scale and scaled politics. *In* R. Lee and J. Wills (dir.), *Geographies of Economies*, London, Arnold, p. 167-176.

Teferi Abate Adem, 2012. The Local Politics of Ethiopia's Green Revolution in South Wollo. *African Studies Review,* 55, n° 3, p. 81-102.

Teferi Abate Adem, 2004. Decentralised There, Centralised Here': Local Governance and Paradoxes of Household Autonomy and Control in North-East Ethiopia, 1991-2001. *Africa: Journal of the International African Institute*, vol. 74, n° 4, p. 611-632.

Tegegne Gebre-Egziabher, 2014. Decentralisation and regional and Local Development: Trends and Policy Implications. *In* Dessalegn Rahmato *et al*., *Reflections on Development in Ethiopia. New Trends, Sustainability and Challenges*, Forum for Social Studies, Friedrich Ebert Stiftung, Addis-Abeba, p. 133-167.

Tronvoll K., Vaughan S., 2003. *The Culture of Power in Contemporary Ethiopian Political Life.* Stockholm, Sida (Swedish International Development Cooperation Agency), Sida Studies n° 10.

Turton D. (dir.), 2006. *Ethnic Federalism - The Ethiopian Experience in Comparative Perspective*. Oxford, Athens, Addis Ababa, James Currey, Ohio University Press, Addis Ababa University Press.

UNDP, 2014. *Ethiopia, Country Economic Brief.*

Uraguchi Zenebe B., 2011. Rural Income Transfer Programs and Rural Household Food Security in Ethiopia. *Journal of Asian and African Studies*, 47(1), p. 33-51.

Vaughan S., 2011. Revolutionary democratic state-building: party, state and people in the EPRDF's Ethiopia. *Journal of Eastern African Studies* 5, n °4, p. 619-640.

Vaughan S., 2003. *Ethnicity and Power in Ethiopia.* Thesis for the degree philosophiae doctor, Edinburgh, University of Edinburgh.

Vaughan S., Gebremichael M., 2011. Rethinking Business and Politics in Ethiopia: The role of EFFORT, the Endowment Fund for the Rehabilitation of Tigray. *Africa Power and Politics, Research n° 2.*

World Bank, 2001. Operational Policy 4.12. – Involuntary Resettlement. Washington.

World Bank, 2013. *Ethiopia Economic Update: Laying the Foundation for Achieving Middle Income Status*. http://www.worldbank.org/en/country/ethiopia/publication/ethiopia-economic-update-laying-the-foundation-for-achieving-middle-income-status

Yukichi Mano, Takashi Yamano, Aya Suzuki, Tomoya Matsumoto, 2011. Local and Personal networks in Employment and the Development of Labor Markets: Evidence from the Cut Flower Industry in Ethiopia. *World Development*, vol. 39, n° 10, p. 1760-1770.

NOTES

1. Routes, barrages hydro-électriques mais également grandes industries sucrières, par exemple.
2. SDPRP *Sustainable Development and Poverty Reduction Program*, finalisé en 2002 ; PASDEP *Plan for Accelerated and Sustainable Development to End Poverty* (2005/2006-2010/2011).
3. Programme intitulé *Agricultural-Development Led Industrialisation* ADLI.
4. Laquelle devrait être palliée par l'exportation de biens industriels mais plus certainement par les productions agricoles cultivées sur les terres du *land grab*.
5. Échelons inférieurs de l'administration éthiopienne, le *wereda* correspond au district (canton) et le *qebele* à la commune.
6. Voir les analyses de Rony Emmenegger sur le « *kebele* reformé ».
7. cf. Planel, Jaglin, 2014 ; Herod, Wright, 2002.
8. Pour reprendre la formulation très éclairante développée par Michel Foucault (2004).
9. Association d'entraide traditionnellement destinée à une prise en charge collective du coût des cérémonies sociales.
10. *Agricultural Investment Support Directorate*
11. Observations de terrains, Planel S., Wolayta, février 2015.
12. Observations de terrain, Bridonneau M., Lalibela, août 2014.
13. Foucault (2004, p. 192). Dans le texte, la formule ne désigne pas l'échelle à proprement parler mais l'analyse des micro-pouvoirs, elle illustre cependant très bien l'usage que nous faisons de la structuration scalaire dans ce dossier.

AUTEURS

SABINE PLANEL

Sabine Planel, sabine.planel@ird.fr, est Chargée de recherche IRD et membre de l'UMR Prodig.

MARIE BRIDONNEAU

Marie Bridonneau, bridonneaumarie@gmail.com, est Maitre de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et membre de l'UMR Lavue-Mosaïques.